



# Aperçu du cours de musique

Premiers examens en 2011



## Objet de ce document

L'IB produit généralement les documents pédagogiques du Programme du diplôme, y compris les guides, en anglais, en français et en espagnol. Toutefois, lorsque le nombre d'élèves inscrits aux examens dans une matière donnée demeure peu élevé pour une certaine langue, les nouveaux documents pédagogiques ne sont pas produits dans cette langue. C'est notamment le cas pour cette matière. Le présent document, produit à titre d'information, a cependant pour objectif d'exposer les principales caractéristiques du cours et de présenter brièvement le programme d'études ainsi que les exigences d'évaluation.

Pour obtenir de plus amples informations sur ce cours, veuillez vous référer au guide pédagogique publié dans les autres langues sur la page Web du Centre pédagogique en ligne (CPEL) de l'IB (<http://occ.ibo.org>) consacrée à cette matière. Ce guide pédagogique est également disponible à la vente sur le magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).

# Nature du cours

La musique nous donne le moyen de nous identifier et de nous exprimer aussi bien au niveau personnel que collectif. Elle reflète les valeurs culturelles et sociales des individus et des communautés. Cette perspective nous invite à une découverte passionnante et à une étude réfléchie de la matière.

Même si la musique, ainsi que tout ce à quoi elle est associée, peut considérablement varier d'une culture musicale à l'autre, elle peut également présenter des similitudes. Une telle richesse nous offre de nombreuses manières de découvrir et de prendre part à un monde en constante évolution.

Une formation musicale passionnante encourage la curiosité et l'ouverture envers des mondes musicaux aussi bien familiers qu'inconnus. En étudiant ainsi la musique, nous apprenons à distinguer les relations entre la hauteur des sons, les formules rythmiques et l'organisation des structures sonores. Participer activement à l'étude de la musique nous permet d'analyser les similitudes, les différences et les relations qui existent entre notre propre culture musicale et celle des autres communautés à travers les époques. La pratique éclairée et active de la musique nous permet d'explorer et de découvrir les liens entre les expériences humaines vécues et certaines combinaisons et technologies sonores spécifiques, et nous éclaire davantage sur le monde qui nous entoure et sur la nature humaine.

Le cours de musique du Programme du diplôme pose les fondements nécessaires qui permettront aux élèves d'entreprendre une étude plus poussée de la musique au niveau universitaire ou bien de s'orienter vers des carrières en rapport avec la musique. Il fournit également un programme d'études enrichissant et utile pour les élèves souhaitant entreprendre une carrière différente. Ce cours donne par ailleurs aux élèves l'opportunité de se plonger dans le monde de la musique et ainsi d'y prendre part tout au long de leur vie.

## Acquis préliminaires

Le cours de musique du Programme du diplôme vise à offrir aux élèves l'opportunité de consolider leurs acquis en musique, tout en les encourageant à adopter une approche large de la matière et à développer de nouvelles compétences, techniques et idées.

Bien que cela ne soit pas obligatoire au niveau moyen, il est tout de même conseillé que les élèves aient des acquis préliminaires en musique pour suivre ce cours. Des acquis préliminaires sont par ailleurs fortement recommandés au niveau supérieur.

## Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Les élèves ayant suivi jusqu'à leur terme les cours du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) auront déjà entamé un processus d'apprentissage structuré en matière d'arts d'interprétation et d'arts visuels. Ils auront développé une approche fondée sur la recherche et la réflexion et auront acquis une compréhension du rôle des arts dans la société, dans le monde et dans leur propre existence. Ils seront dès lors en mesure d'approfondir leurs expériences, leurs compétences, leurs connaissances, et leur compréhension conceptuelle de la musique dans le cadre du Programme du diplôme. La réflexion par la recherche, l'évaluation, l'expression artistique personnelle, la collaboration et la communication sont inhérents aux convictions et aux valeurs qui caractérisent les cours d'arts de l'IB.

# Objectifs globaux

## Objectifs globaux du groupe 6

En étudiant une matière du groupe 6, les arts, les élèves apprendront la façon dont travaillent et communiquent les artistes. Les objectifs globaux de toutes les matières du groupe 6 sont de permettre aux élèves :

1. de s'intéresser aux arts tout au long de leur vie ;
2. de devenir des individus éclairés, réfléchis et critiques dans le domaine des arts ;
3. de comprendre la nature dynamique et changeante des arts ;
4. d'explorer et d'apprécier la diversité des arts à travers le temps, les lieux et les cultures ;
5. de faire part de leurs idées avec confiance et compétence ;
6. de développer leurs compétences de perception et d'analyse.

## Objectif global du cours de musique

Le cours de **musique** au NS et au NM vise également à permettre aux élèves :

7. de développer leurs connaissances et leurs capacités dans le domaine de la musique, que ce soit individuellement ou en groupe.

# Objectifs d'évaluation

Les élèves ayant suivi le cours de musique au NS et au NM devront être en mesure :

1. de démontrer une connaissance, une compréhension et une perception de la musique selon son contexte historique, géographique et culturel ;
2. d'utiliser d'une terminologie musicale appropriée pour décrire et exprimer leur compréhension critique de la musique ;
3. d'effectuer une analyse comparative de la musique selon son contexte historique, géographique et culturel (à la différence des élèves du NM, on attend des élèves du NS qu'ils soient en mesure de réaliser cet exercice à partir de morceaux inconnus) ;
4. de démontrer des compétences créatives à travers l'exploration, la maîtrise et le développement d'éléments musicaux (NMC, NS) ;
5. de manifester des compétences en matière d'exécution en jouant en soliste (NMS et NS) ou en groupe (NMG) ;
6. de démontrer des compétences de pensée critique à travers la réflexion.

# Résumé du programme

Composantes du programme	Nombre d'heures d'enseignement recommandées	
	NM	NS
<b>Perception musicale</b> Cette composante est obligatoire pour les élèves du NM et du NS.	75	90
<b>Création</b> Cette composante est obligatoire pour les élèves du NS et du NMC* seulement.	75	75
<b>Exécution en soliste</b> Cette composante est obligatoire pour les élèves du NS et du NMS* seulement.	75	75
<b>Exécution en groupe</b> Cette composante est obligatoire pour les élèves du NMG* seulement.	75	—
Nombre total d'heures d'enseignement	<b>150</b>	<b>240</b>

\* Les élèves du NM doivent choisir l'**une** des trois options suivantes :

- création (NMC) ;
- exécution en soliste (NMS) ;
- exécution en groupe (NMG).

# Résumé de l'évaluation – NM

## Premiers examens en 2011

Composantes d'évaluation	Pondération
<p><b>Évaluation externe (75 heures d'enseignement)</b></p> <p><b>Épreuve de compréhension auditive (2 h 15)</b></p> <p>Cinq questions portant sur la perception musicale (100 points)</p> <p><b>Section A</b></p> <p>Les élèves répondent à deux questions.</p> <p>Question 1 <b>ou</b> question 2 (20 points)</p> <p>Question 3 (20 points)</p> <p><b>Section B</b></p> <p>Les élèves répondent à trois questions.</p> <p>Question 4 <b>ou</b> question 5 (20 points)</p> <p>Question 6 (20 points)</p> <p>Question 7 (20 points)</p> <p><b>Recherche sur les liens musicaux</b></p> <p>Travail écrit de 2 000 mots maximum portant sur les liens musicaux essentiels entre deux œuvres (ou plus) empreintes de cultures musicales distinctes (20 points).</p>	<p><b>50 %</b></p> <p><b>30 %</b></p> <p><b>20 %</b></p>
<p><b>Évaluation interne (75 heures d'enseignement)</b></p> <p>Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB en fin de programme.</p> <p>Les élèves choisissent l'une des options suivantes.</p> <p><b>Création (NMC)</b></p> <p>Deux travaux dirigés, avec enregistrements et travail écrit (30 points)</p> <p><b>Exécution en soliste (NMS)</b></p> <p>Enregistrement composé d'œuvres présentées lors d'une ou de plusieurs exécutions en public, 15 minutes (20 points)</p> <p><b>Exécution en groupe (NMG)</b></p> <p>Enregistrement composé d'œuvres présentées lors de deux exécutions en public ou plus, 20 à 30 minutes (20 points)</p>	<p><b>50 %</b></p>

# Résumé de l'évaluation – NS

## Premiers examens en 2011

Composantes d'évaluation	Pondération
<b>Évaluation externe (90 heures d'enseignement)</b>	<b>50 %</b>
<b>Épreuve de compréhension auditive (3 h)</b>	<b>30 %</b>
Sept questions portant sur la perception musicale (140 points)	
<b>Section A</b>	
Les élèves répondent à deux questions.	
Question 1 <b>ou</b> question 2 (20 points)	
Question 3 (20 points)	
<b>Section B</b>	
Les élèves répondent à quatre questions.	
Question 4 (20 points)	
Question 5 (20 points)	
Question 6 (20 points)	
Question 7 (20 points)	
<b>Section C</b>	
Les élèves répondent à une question.	
Question 8 (20 points)	
<b>Recherche sur les liens musicaux</b>	<b>20 %</b>
Travail écrit de 2 000 mots maximum portant sur les liens musicaux essentiels entre deux œuvres (ou plus) empreintes de cultures musicales distinctes (20 points).	
<b>Évaluation interne (150 heures d'enseignement)</b>	<b>50 %</b>
Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB en fin de programme.	
<b>Création (75 heures)</b>	<b>25 %</b>
Trois travaux dirigés, avec enregistrements et travail écrit (30 points)	
<b>Exécution en soliste (75 heures)</b>	<b>25 %</b>
Enregistrement composé d'œuvres présentées lors d'une ou de plusieurs exécutions en public, 20 minutes (20 points)	